



## ELECTRICES, ELECTEURS DE STRASBOURG PARTICIPEZ (A NOUVEAU !) A UNE EXPERIMENTATION DE VOTE

LE 23 AVRIL 2017, LORS DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES  
APRES LE VOTE OFFICIEL, A LA SALLE DE LA BOURSE

Comme en 2007 et en 2012, des chercheurs des laboratoires CNRS de Strasbourg, Lyon St-Etienne, Caen, Paris et Grenoble organisent une expérience scientifique sur les modes de scrutin. En 2017, celle-ci sera à nouveau menée à Strasbourg, mais aussi à Hérouville-Saint-Clair près de Caen, à Grenoble ainsi que dans deux petites communes de l'Isère. Elle vise à mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques et, en particulier, le comportement des électeurs face aux modes de scrutin.

Avec l'accord de la Préfecture du Bas-Rhin et la coopération de la municipalité de Strasbourg, il vous est proposé de participer à cette expérience le 23 avril 2017, **après avoir voté pour les élections présidentielles et de manière totalement anonyme**, dans les locaux de la salle de la Bourse, 1 place du Maréchal de Lattre de Tassigny.

### LE MODE DE SCRUTIN DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE : un scrutin uninominal à deux tours

Le scrutin en vigueur pour les élections du président de la République française est le scrutin uninominal à deux tours. Toutes les règles de vote ont pour objectif de désigner le candidat préféré des électeurs; elles fonctionnent pourtant différemment les unes des autres et présentent chacune des propriétés spécifiques.

### LES MODES DE SCRUTIN EXPERIMENTES : le vote par approbation et le vote par note

Notre objectif est d'étudier les effets de deux autres modes de scrutin, qui devraient offrir plus de possibilités à l'électeur pour s'exprimer. Ils se déroulent chacun en un seul tour de scrutin.

#### Le vote par approbation.

L'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation. Il peut ainsi donner son approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbations est élu.

#### Le vote par note.

L'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. La même note peut bien entendu être attribuée à différents candidats. Le candidat ayant la somme des notes la plus élevée est élu. A Strasbourg, nous testerons plusieurs échelles de vote par note, à 3 ou 4 niveaux de notation. L'une de ces échelles vous sera proposée lors de votre vote expérimental, le principe du calcul du candidat élu restant le même pour chacune d'entre elles.

### LE DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE : votre participation, anonyme et sur la base du volontariat

A votre sortie des bureaux de vote officiels, un bulletin de vote expérimental, dont un exemple est reproduit ci-après, des isoloirs et une urne de vote seront à votre disposition le 23 avril dans notre bureau expérimental pour vous permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel. Un questionnaire rapide vous sera également proposé au dos de vos bulletins.

## Vote par approbation

### Bulletin de vote expérimental n° 1

#### Instructions :

Pour chacun des 11 candidats, mettez une croix dans la colonne « Approbation » si vous souhaitez lui accorder votre approbation.

Le candidat élu est celui qui comptabilise le nombre d'approbations le plus élevé.

	Approbation
Nicolas Dupont-Aignan	
Marine Le Pen	
Emmanuel Macron	
Benoît Hamon	
Nathalie Arthaud	
Philippe Poutou	
Jacques Cheminade	
Jean Lassalle	
Jean-Luc Mélenchon	
François Asselineau	
François Fillon	

Nb: La liste des candidats correspond à l'ordre tiré au sort et arrêté par le Conseil Constitutionnel.

## Vote par note

### Bulletin de vote expérimental n° 2

#### Instructions :

Notez chacun des 11 candidats de -1 à +1. -1 est la plus mauvaise note, +1 est la meilleure.

Une ligne non remplie revient à donner la plus mauvaise note à un candidat, soit -1.

Le candidat élu est celui qui comptabilise la somme des notes la plus élevée.

	-1	0	+1
Nicolas Dupont-Aignan			
Marine Le Pen			
Emmanuel Macron			
Benoît Hamon			
Nathalie Arthaud			
Philippe Poutou			
Jacques Cheminade			
Jean Lassalle			
Jean-Luc Mélenchon			
François Asselineau			
François Fillon			

Veuillez noter que cette version du vote par note ne sera pas nécessairement celle que vous recevrez le 23 avril. Nous testons également d'autres échelles de note.

**Nous vous remercions par avance des quelques minutes que vous voudrez bien nous consacrer le 23 avril 2017 pour remplir ces bulletins, et d'y consacrer autant d'attention que lors du scrutin officiel.**

Un compte-rendu des résultats du vote ainsi que les enseignements tirés des expériences menées dans les différentes communes testées seront disponibles sur notre site internet après le second tour des élections législatives, à partir du 19 juin 2017. L'analyse des résultats sera publiée dans des revues scientifiques internationales.

## Par avance, merci de votre participation

Contact Strasbourg : Mme Herrade Igersheim, Chargée de Recherche CNRS en Economie  
igersheim@unistra.fr

Site web de notre expérimentation sur le vote : <https://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580>

**Il ne s'agit pas un sondage d'opinion. Cette expérience est réalisée dans un but exclusivement scientifique : il s'agit de mieux comprendre le comportement des électeurs face à un autre mode de scrutin ainsi que d'étudier les propriétés des règles de vote.**